

Chant, chorale et musique

Sous l'Ancien Régime, l'éducation populaire à la musique passe essentiellement par les maîtrises cathédrales, pour le chant religieux et l'orgue, tandis que les familles de ménestriers assurent la transmission orale de la dextérité instrumentale nécessaire à la musique profane. Sous la Révolution française, se fait jour l'idée d'une communauté civique chantante, éduquée par les musiciens et destinée à célébrer les valeurs politiques nouvelles.

Durant la Restauration, le souci de fournir une armature éducative et morale aux jeunes parisiens de milieu populaire conduit des aristocrates philanthropes, sous la houlette du baron Gérando, à proposer une nouvelle forme de pédagogie musicale. Imaginée par Wilhem, musicien proche de Béranger, celle-ci paraît en 1821 sous forme de tableaux pédagogiques, fruit des pratiques élaborées pour les écoles mutuelles de Paris. En 1833, l'enseignement se généralise à toutes les écoles publiques de Paris et paraît alors un recueil de musique chorale en huit cahiers, intitulé *l'Orphéon*. Ce titre, promis à un bel avenir, devient celui du mouvement d'éducation populaire musical lui-même.

Peu à peu les disciples de Wilhem ouvrent des cours gratuits pour les ouvriers de la capitale et en 1842 un concert public est donné à l'Hôtel de Ville, avec 5000 enfants et 1500 adultes des cours du soir. Le mouvement gagne la province et en 1855 paraît le premier numéro d'un périodique spécialisé, *l'Orphéon, moniteur des orphéons et sociétés chorales de France*. Celui-ci informe des manifestations organisées, et en particulier des concours qui constituent l'activité phare de la vie des sociétés. Sous le second Empire, de grands rassemblements parisiens marquent la reconnaissance officielle du mouvement.

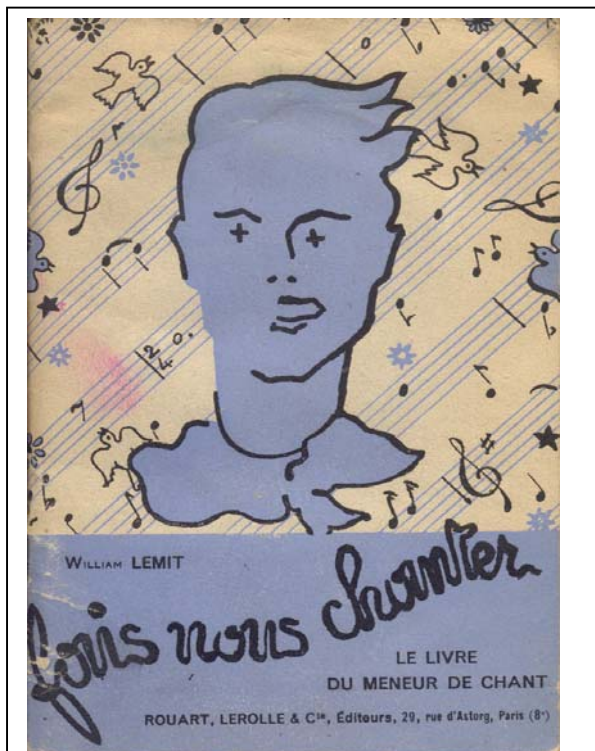
A la fin du XIXe siècle, le chant choral s'étirole au profit d'une pratique instrumentale liée à l'apparition de nouveaux instruments à vent qui permettent la création de fanfares et d'harmonies. Les défilés officiels sont désormais partout accompagnés de musique et le concert dominical sous le kiosque à musique fait découvrir au plus grand nombre des extraits adaptés de musique savante.

Dans le même temps, à Paris, dans de grandes salles, les concert publics de Padeloup, Colonne et Lamoureux mettent le grand répertoire et la création savante à la portée du plus grand nombre et les programmes de l'école de Jules Ferry instituent le chant et la musique comme douzième matière d'enseignement. Les deux axes de l'éducation musicale populaire sont alors constitués : encouragement à la pratique et offre culturelle élargie.

Après la Première guerre, de nouvelles organisations de pratique musicale populaire voient le jour. La Fédération musicale de France (dont est issue l'actuelle Confédération musicale de France) est née au début du XX^e siècle. Mais c'est dans les années trente après plusieurs tentatives avortées, qu'elle parvient à regrouper la majorité des orphéons, soit 8300 sociétés qui rassemblent 500 000 membres actifs. Les Fêtes du peuple d'Albert Doyen, organisation à succursales, ambitieuse, à partir de 1919, de faire chanter les chef-d'œuvres classiques aux ouvriers. La Fédération musicale populaire, issue de la CGT, est créée en 1935. Dans la dynamique créée par le Front Populaire, elle passe de 9 sociétés adhérentes à 39 en 1937. Proche du Parti communiste français (PCF), elle privilégie les chants révolutionnaires et diffuse le célèbre « Allons au devant de la vie », adaptation d'une musique de film de Chostakovitch sur des paroles de Paul Vaillant-Couturier.

Dans l'Entre-deux-guerres et durant la période de Vichy, deux nouvelles préoccupations se développent : l'éducation musicale de la jeunesse et la revitalisation des répertoires anciens. Pour la jeunesse, l'école publique met à l'honneur le folklore, avec le soutien de l'association l'Art à l'école, ainsi que le répertoire enfantin. En 1933, influencée par un modèle anglais, et sous le patronage de l'association La nouvelle éducation, La Guilde française des faiseurs et joueurs de pipeaux, se propose d'initier les enfants de milieu ouvrier et populaire à l'instrument de coût modique qu'ils auront fabriqué. En 1933 également, se crée l'Union française des œuvres laïques d'enseignement artistique (UFOLEA), qui met à disposition des enseignants, grâce au journal *l'Action laïque*, des comptes rendus d'ouvrages spécialisés, des sélections de disques ainsi que des propositions de concours vocaux et instrumentaux pour les élèves.

La période du Front Populaire voit grandir l'intérêt pour les loisirs de la jeunesse. Le gouvernement stimule, avec la Ligue de l'enseignement, la création de colonies de vacances et soutient l'action des scouts laïcs, les Eclaireurs de France. La création des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), inspirée des préceptes de l'éducation nouvelle, intègre l'éducation musicale dans ses priorités, grâce à la formation dispensée par Williams Lemit, instructeur régional de chant aux Eclaireurs de France et auteur d'un recueil intitulé *La fleur au chapeau*. En 1937, une structure nouvelle, Les loisirs musicaux de la jeunesse, organise des concerts dans les écoles et des récréations musicales pour les jeunes. En collaboration avec la Ligue française des auberges de jeunesse (LFAJ), celle-ci propose de petits concerts vocaux et instrumentaux, au moyen d'harmonicas ou de flûtes à bec. L'activité de chant est primordiale dans les Auberges de jeunesse, notamment au Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ), et un répertoire nouveau se diffuse par ce biais.



Livre de meneur de chant réalisé en 1942 par William Lemit, qui a développé la pratique du chant aux Eclaireurs de France et aux CEMEA, Archives départementales du Val-de-Marne, 547J908/10

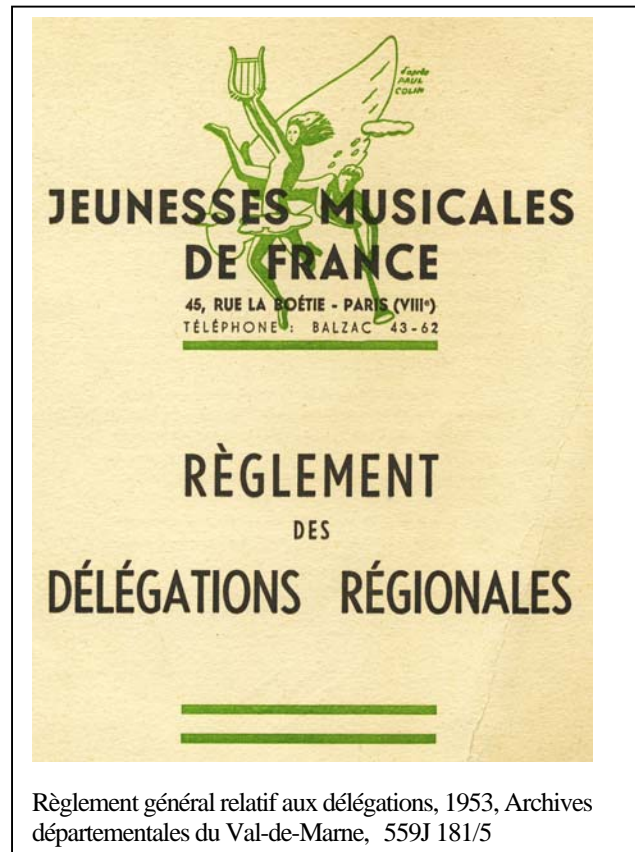
Le monde catholique n'est pas resté, durant l'Entre-deux-guerres, à l'écart de ce mouvement d'éducation musicale et dès 1927 un recueil de chants populaires inspirés du répertoire traditionnel, intitulé *Roland*, sert de référence aux chorales scoutistes catholiques désireuses de bien chanter à l'unisson.

Le régime de Vichy fait disparaître plus ou moins rapidement les structures héritées de la III^e République et le nouvel Etat français met en place de nouvelles formes d'encadrement de la jeunesse, tels les Chantiers de jeunesse ou les Compagnons de France dans la zone Sud. Il favorise toutes les manifestations qui expriment le folklore des terroirs. Le mouvement choral A cœur joie (ACJ), officiellement créé en 1948, et l'association d'initiation culturelle les Jeunesses musicales de France (JMF) trouvent leur origine dans cette période. Le leader charismatique D'ACJ, César Geoffroy est un musicien classique qui a eu l'occasion, dans l'Entre-deux-guerres, de diriger des chorales ouvrières. A Lyon en 1940, on lui demande

d'imaginer une prestation chorale pour des scouts à la radio. La pérennisation de cette expérience le conduit à se rapprocher du scoutisme catholique. Après la Libération, il devient, en même temps que Lemit, instructeur d'éducation populaire. Il met alors en place une politique de formation de chefs de chœurs qui permet le développement des chorales amateurs. Plus élitiste, le mouvement des JMF s'adresse d'abord à des lycéens parisiens que l'on souhaite voir prendre le chemin des salles de concert. Pour les inciter à se cultiver, l'association leur obtient des tarifs avantageux et leur propose des informations musicales complémentaires. Devenue nationale, la structure se dote d'une revue régulière après la guerre.

Dans l'après Seconde Guerre mondiale, une conception globale de la responsabilité éducative collective se développe. L'enfant et l'adolescent sont l'objet d'une attention nouvelle, sur le temps scolaire mais aussi hors temps scolaire. Des activités de pratique ou de culture musicales sont initiées par des structures d'éducation populaire spécifiques. La Fédération nationale des centres musicaux ruraux (FNCMR), créée en 1948, propose des stages musicaux, la Fédération nationale d'associations culturelles d'expansion musicale (FNACEM), fondée au début des années soixante, organise des vacances musicales et Enfance et musique, créée en 1981, propose des spectacles musicaux pour enfants. Structure généraliste de prise en charge éducative des enfants, les CEMEA peuvent aussi, au gré de leurs ressources et de leurs projets, s'attacher au développement d'activités musicales, comme c'est le cas à Amiens en 1977, où les CEMEA éditent un ouvrage sur la construction des instruments, destiné à lutter contre le conditionnement des média et à faire de l'activité musicale un vecteur d'émancipation individuelle et collective.

Actuellement, le soutien apporté aux pratiques amateurs et le souci pédagogique de toutes les institutions musicales subventionnées multiplient, pour tous, les occasions de rencontre avec la musique.



Michèle Alten
UFR Musique et musicologie, université paris 4